



CONVENTION PATRONALE

de l'industrie horlogère suisse

SERVICE Santé & Sécurité au travail

COURS D'INSTRUCTION A LA DEFENSE FEU

Matière:

- Brève théorie de base
- Feux réels de solvants, d'huile, de gaz et de métaux
- Démonstrations d'extinction et exercices pratiques
- Utilisation des divers types d'extincteurs et de la couverture

Deutsche
Version auf
der Rückseite

Moyens:

Ensemble de simulateurs de feux réels; produits inflammables très faiblement polluants, extincteurs, couvertures

Public:

- Chargés incendie d'entreprise
- Personnel chargé de la sécurité
- Personnel en général

Restriction:

Seules les entreprises affiliées à la solution de branche horlogère et microtechnique peuvent inscrire leur personnel.

Intervenants: Instructeurs professionnels

Durée: 1h1/4 environ

Lieu: En plein air, sur place asphaltée, gravillonnée ou revêtue

Dates: Voir bulletin d'inscription

Tenue: Vêtements de travail habituels des participants, habits adaptés au temps

Participants: Groupes de 20 personnes environ

Coût: CHF 65.- par participant, à régler avant le cours, contre facture.



Certains Etablissements cantonaux d'assurance immobilière subventionnent ce genre de cours.

Pour les cantons de Berne et Neuchâtel, la subvention sera déduite de votre facture. Pour le canton du Jura, veuillez présenter une demande de subvention directement à l'ECA Jura.